ANNEXE D: Disposition transitoire pour les bénéficiaires ayant obtenu un remboursement de l'EBIXA avant la date du 01/06/2011

Modèle de formulaire de prolongation du remboursement de l'EBIXA non utilisé en association avec un inhibiteur des cholinestérases:

Formulaire de demande de PROLONGATION de remboursement d'une spécialité inscrite au § 2880000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001

I – Identification du bénéficiaire (nom, prénom, N°d'affiliation à l' O.A.):

II – Demande de PROLONGATION (après au moins 6 mois de remboursement):

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que le patient mentionné ci-dessus est atteint d'une forme modérément sévère à sévère de la maladie d'Alzheimer, et que ce patient remplit actuellement les conditions nécessaires pour obtenir une prolongation après au moins 6 mois de remboursement, telles qu'elles sont mentionnées au point h) du § 2880000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001 :

conditions relatives à l'obtention d'un score n'étant pas inférieur à 3 au MMSE (Mini Mental State Examination);
conditions relatives à l'utilité de la poursuite du traitement, sur base d'une évaluation globale réalisée par le médecin spécialiste visé au point a) 1, comprenant au moins une échelle d'évaluation clinique globale de type Clinical Global Impression of Change (CGI-C).

En outre, je m'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que le patient concerné se trouvait dans la situation attestée.

Ce patient ne reçoit pas de traitement par inhibiteur des cholinestérases.

III – Spécialité demandée et modalités relatives à l'évolution du patient:

Sur base de tous ces éléments, j'atteste que ce patient nécessite de recevoir, pendant une période de 6 mois, une prolongation de remboursement de la spécialité suivante :
……..

Dosage souhaité : _____
Type de conditionnement souhaité _____
Nombre de conditionnements souhaité : _____
(nom de la spécialité inscrite au § 2880000 et mention du dosage, du type et du nombre de conditionnements souhaités, compte tenu d'une posologie journalière maximale de 20 mg)

Je m'engage à arrêter, chez le patient concerné, la demande de remboursement de la prescription éventuelle de la spécialité qui aura été autorisée si l'intensité des troubles liés à l'évolution de la maladie d'Alzheimer, mesurée par un MMSE, entraîne chez mon patient l'obtention d'un score inférieur à 3 lors de la réalisation de ce test à deux reprises à un mois d'intervalle.

IV – Identification du médecin responsable du traitement (nom, prénom, adresse, N°INAMI):

	(nom)
	(prénom)
1 -	- - (n° INAMI)
/	/ (date)

(cachet) ..... (signature du médecin)

Reset

Version valable à partir du 01.04.2015